

FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SANTE

DIRECTION DES SOLIDARITES

Affaire suivie par : Jennifer ROTTIER

N°D25DSSA116

OBJET : MISE À JOUR TARIFICATION DENTAIRE AU CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTÉ DE FUMEL VALLÉE DU LOT

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention de l'Assurance Maladie ;

Vu la décision n°D2022-07-AGJ en date du 21 janvier 2022, relative à la tarification dentaire du CIS ;

Considérant que dans le cadre de ses activités, le centre intercommunal de Santé de Fumel Vallée du Lot, accessible à tout public disposant de droits auprès d'un organisme de sécurité sociale, propose une offre de soins, avec deux fauteuils dentaires, un panel d'actes d'omni pratique et de chirurgie ;

Considérant qu'il convient de mettre à jour les tarifs hors nomenclatures (tarifs libres) ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) –D'autoriser la réalisation des actes hors nomenclature ;

2°) – D'approuver la mise à jour des tarifs des actes hors nomenclature ;

APPLICATION D'UNE FLUORURE AU DIAMINE D'ARGENT FDA PAR SEXTANT	HN	35,00 €
ART ATRAUMATIC RESTORATIVE TREATMENT PAR DENT	HN	20,00 €
COIFFE PEDODONTIQUE PREFORMEE	HN	40,00 €
SUPPLEMENT CHASSIS PAC	HN	150,00 €
POSE D'UNE PROTHESE AMOVIBLE DEFINITIVE COMPLETE UNIMAXILLAIRE A PLAQUE BASE RESINE	HN	1 100,00 €
EROSION INFILTRATION POUR TACHE DE L'EMAIL (ICON) CHEZ L'ADULTE	HN	150,00 €

3°) –D'appliquer ces tarifs à compter du 1^{er} juillet 2025 ;

4°) – Indique que les recettes en résultant sont imputées sur le budget annexe du CIS.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

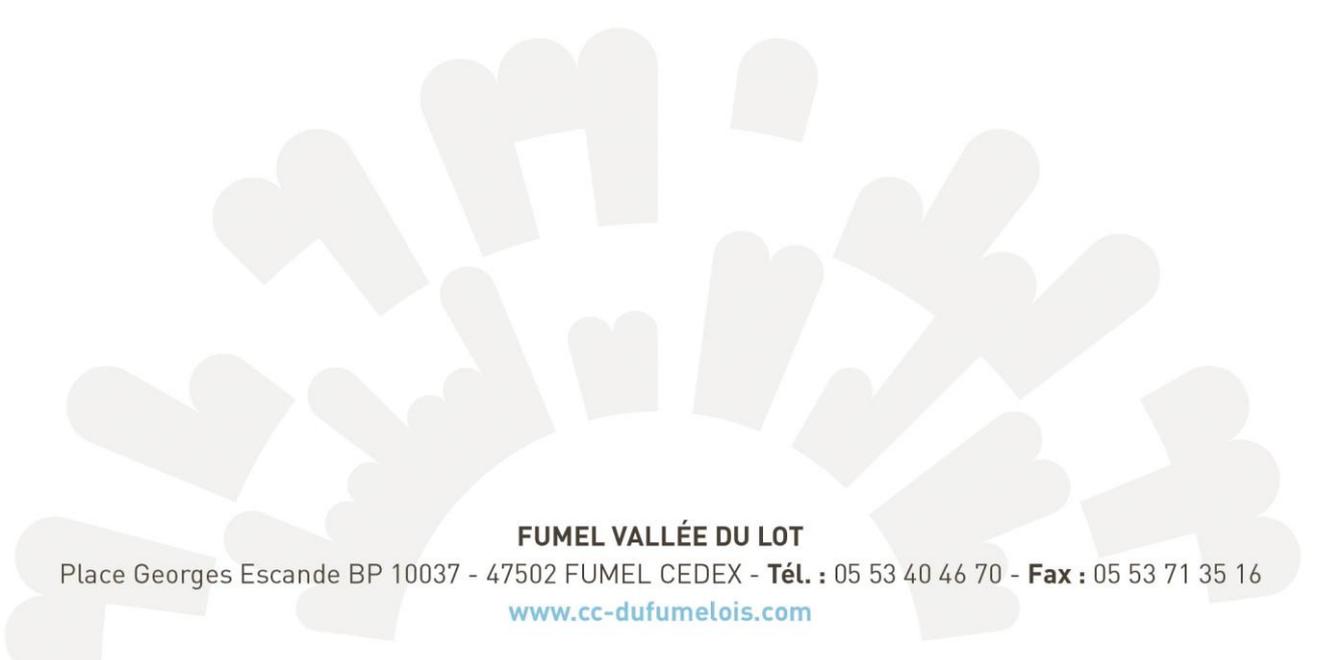
AR Prefecture

047-200068930-20250626-D25DSSA116-AR
Reçu le 11/07/2025
Publié le 11/07/2025

Certifié exécutoire le :11 juillet 2025
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le 11 juillet 2025



Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 26 juin 2025
Le Président
Didier CAMINADE



FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com